

Document de travail synthétique

Entreprises méridnaises et développement durable



1. Conception et préparation de l'enquête

L'échantillon choisi est un échantillon de 1000 entreprises méridnaises adhérentes ou pas au Club des Entreprises de Méridnac. Le plan de sondage est constitué de toutes les entreprises de plus de 10 salariés et complété par tirage au sort des entreprises de moins de 10 salariés.

200 entreprises et 2 associations ont répondu à l'enquête, mais seules les 200 entreprises ont été retenues dans les analyses. Sur ces 200, 158 sont des enquêtes courriers, 42 sont des face à face.

L'enquête s'est échelonnée du 09 janvier au 09 mars.

Le questionnaire avait été testé préalablement auprès de 11 entreprises réparties par taille et secteurs d'activité.

2. Les résultats de l'enquête

⇒ **Les caractéristiques des 200 entreprises ayant répondu**

52% des entreprises ont leur siège social sur Méridnac.

L'effectif médian est de 10 salariés (soit 100 entreprises ayant plus de 10 salariés et 100 qui en ont moins).

Les 200 entreprises représentent un effectif salarié en équivalent temps plein de 11 023 salariés soit au moins 28% des emplois salariés du secteur privé de Méridnac.

Le secteur d'activité dominant est le secteur des services qui représente 46% des entreprises. Pondéré par ses effectifs, il représente 49% des emplois de Méridnac. L'industrie représente 24% des effectifs salariés et est donc un important secteur d'activité à Méridnac.

Pondérer les secteurs d'activité par leurs effectifs salariés permet de voir la vraie empreinte écologique d'un secteur.

⇒ **Les entreprises et l'environnement**

55% des entreprises estiment que le coût des énergies est relativement faible. Cependant, 63% des entreprises de plus de 200 salariés lui accordent une place importante.

Des différences significatives existent selon le secteur d'activité : 55% des entreprises industrielles notent un coût relativement important, ainsi que l'hôtellerie/restauration et la chimie/pharmacie, ces deux secteurs ne représentant que très peu d'entreprises sur Méridonac.

92% de l'énergie principalement consommée est l'électricité.

Au global, seulement 3,70% des énergies consommées sont renouvelables (pompe à chaleur majoritairement). Quatre entreprises de petite taille utilisent plus de 50% d'énergies renouvelables.

Ce sont donc plutôt des petites structures qui se sont pour le moment engagées dans cette voie !

La majeure partie des entreprises n'estime pas que la charge énergétique soit dominante dans leur structure. Ceci est sans doute expliqué par le fait que l'électricité est l'énergie très majoritairement consommée. C'est donc une piste d'actions réalisables par le Club pour que les entreprises méridionales s'investissent dans les économies d'énergie et dans la réalisation d'un bilan carbone.

⇒ L'eau

84% des entreprises estiment que le coût des dépenses d'eau est relativement faible.

Il n'y a pas de différence marquée selon la taille des entreprises.

Des différences significatives existent pour le secteur hôtellerie/restauration qui note l'importance de sa consommation d'eau mais en ne représentant que 2% des salariés de Méridonac.

L'eau n'apparaît pas comme une thématique dominante sur le bassin d'emploi de Méridonac.

⇒ Les déchets

41% des entreprises notent une importance assez forte du poste déchets dans leur structure :

Il n'y a pas de différence marquée selon la taille des entreprises.

Des différences significatives existent pour le secteur de l'industrie et le secteur du BTP avec respectivement 78% et 63% pour l'importance du poste déchets.

80% des déchets de l'ensemble des entreprises sont facilement recyclables (cartons/papiers-60%-, plastique-10%-, déchets organiques-10%-,...). Si on

regarde précisément le secteur de l'industrie, les proportions diffèrent : en effet le poste carton est moins important, mais les postes bois et déchets électroniques sont plus importants.

La majorité de la collecte des déchets est faite par les services de la CUB. Cependant cela est fonction de la taille des entreprises : de 0 à 20 salariés la collecte est faite majoritairement par la CUB, au-delà de 100 salariés ce sont des services privés qui opèrent.

Le poste déchets est donc un point très important pour le secteur de l'industrie et du BTP qui représentent à eux deux près de 30% des emplois méridionaux. Le Club engagera donc une concertation sur ce point là.

Le secteur de l'hôtellerie/restauration est également un grand producteur de déchets et consommateur d'eau. La réponse à cette problématique passera certainement par un rapprochement avec le Club des hôteliers.

⇒ **Les achats**

52% des entreprises estiment que le poste achat est assez important. Plus l'entreprise est importante et plus son poste achat apparaît comme significatif.

La plupart des secteurs d'activité notent l'importance du poste achat hormis le secteur des services qui estime à près de 70% une moindre importance.

Les achats se répartissent à 54% sur la région Aquitaine, puis à 33% dans le reste de la France, le reliquat se répartissant entre l'UE et le reste du monde.

44% des entreprises disent que le développement durable a entraîné une modification de leur comportement d'achat. Les secteurs d'activité les plus sensibilisés sont l'énergie, le BTP et le commerce ; a contrario l'industrie, les services, l'hôtellerie/restauration, et les transports ne pensent pas que le développement durable a modifié leur comportement d'achat, alors que ce sont les secteurs dominants de Méridonac.

Compte tenu de l'importance du poste achats estimé par plus de la moitié des entreprises dont celles du secteur industriel, ainsi que de l'importance des achats locaux et du fait que la moitié des entreprises ont déjà pris conscience des modifications apportées par le développement durable sur leur comportement d'achat, un travail particulier du Club, des entreprises et des partenaires doit être fait sur ce poste précis. Le but sera d'accompagner ce changement en cours et d'inciter les entreprises restantes à adopter cette vision durable.

⇒ **Le fret ou transport de marchandises**

61% des entreprises n'estiment pas le poste fret ou transport comme important dans leur structure :

Les entreprises de plus de 100 salariés quant à elles estiment le poste transport comme important.

L'industrie, le BTP, le commerce, et les transports estiment également le poste transport comme important.

Le poste transport sera traité par la commission transport car c'est un sujet très complexe qui a besoin de beaucoup de temps et l'implication de nombreux acteurs (les 2 mois ½ de concertation en atelier ne suffiront pas).

⇒ **Les bruits et pollutions**

Les bruits et la pollution des sols ne sont pas des thématiques importantes pour les entreprises à Mérignac.

⇒ **Les certifications**

55% des entreprises ne sont pas certifiées sur leurs produits, mais la certification est variable selon le secteur d'activité. Les secteurs de l'industrie, de l'énergie, du BTP sont majoritairement certifiés sur leurs produits car cela dépend souvent d'une obligation légale ou mercatique. Les secteurs des services, du commerce,... quant à eux sont peu certifiés sur leurs produits.

⇒ **Le bilan carbone et la taxe carbone**

38% des entreprises ont besoin d'être informées sur le bilan carbone, ce qui est une opportunité d'action. Seulement 8% ont déjà fait un bilan carbone. La majorité des entreprises ne pense pas que la taxe carbone aura un impact important sur leur activité, elle n'apparaît donc pas comme une contrainte pour les entreprises.

La question du bilan carbone et de la taxe carbone est donc une problématique importante qui devra être prise en compte par le Club et le groupe de travail Maitrise des coûts énergétique.

⇒ **L'entreprise et sa responsabilité sociale**

65% des entreprises ne connaissent pas la charte de la diversité et 17% la connaissent mais ne l'ont pas signé.

Ce sont surtout les grandes entreprises qui l'ont signé.

En réalité seul le secteur de l'énergie est sensibilisé à cette question.

La majorité du bassin d'emploi de Mérignac n'est donc pas signataire de la Charte. Ce sera donc une piste d'action importante.

71% des entreprises estiment que le développement durable n'a pas modifié leurs relations avec leurs clients ou fournisseurs.

Seules les entreprises de plus de 200 salariés estiment que leur comportement a légèrement été modifié avec leurs partenaires.

Le moins sensibilisé serait le secteur de l'énergie et les plus sensibilisés seraient les secteurs des services, de l'hôtellerie, du commerce, et de l'industrie.

80% des entreprises estiment le faible impact du développement durable sur leurs relations avec les institutionnels, les associations, les organismes d'enseignement.

La responsabilité sociale et sociétale n'apparaît pas comme une thématique dominante pour les entreprises, or cela est un des piliers du développement durable. Le travail sur cette problématique est fondamental.

⇒ **L'innovation, la compétitivité et le développement durable dans l'entreprise**

64% des entreprises ont peu d'innovations en produits, services et process orientés développement durable.

Cependant :

- les entreprises de plus de 100 salariés déclarent investir beaucoup,
- ainsi que les entreprises du secteur de l'industrie et du BTP.

65% des entreprises attendent peu de retombées économiques du développement durable. Cependant les entreprises de plus de 100 salariés attendent des retombées importantes.

53% des entreprises sont intéressées pour rencontrer des établissements ayant œuvrés en matière de développement durable.

La majorité des entreprises et surtout les petites structures ont une carence en investissements orientés développement durable. Les grandes entreprises qui investissent dans le durable en perçoivent les retombées économiques.

Le Club va donc devoir réfléchir aux pistes d'action pour améliorer l'accès à ce type d'investissement par la création d'un groupe Fiscalité verte et aides au financement.

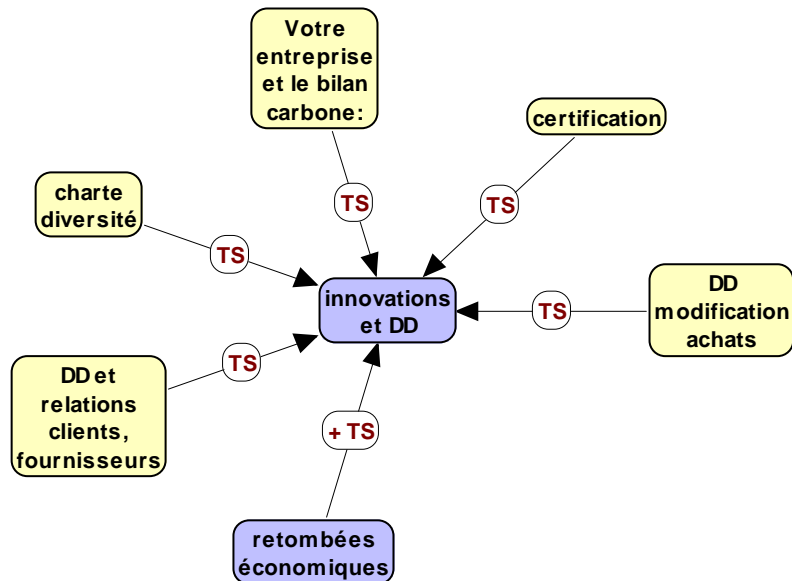
Première synthèse :

Pour l'ensemble des entreprises de Mérignac, le développement durable a eu globalement plus d'impact sur leur propre domaine environnemental et moins sur leur comportement social ou sociétal.

L'enquête montre de façon très significative :

- que les entreprises qui ont engagées des innovations orientées développement durable et qui en attendent des retombées économiques,
- sont celles qui :
 - ont entrepris une démarche de certification,

- ont modifié leurs achats, leurs relations avec leurs fournisseurs et clients
- ont engagé une réflexion carbone,
- ont intégré la charte de la diversité.



Le Club doit donc, pour créer une compétitivité durable des entreprises méridionales, travailler sur la responsabilité sociale des entreprises (charte de la diversité,...), sur les économies d'énergie (bilan carbone, énergies renouvelables,...) et sur l'optimisation du poste achat. Mais ceci ne peut-être concrètement appliqué que si cette démarche est accessible à tous. La question du financement et de la fiscalité doit donc être prise en compte.

Organisation qui va être proposée pour faire suite à la soirée du 13/04 :
constitution des ateliers thématique (mi avril à fin juin 2010)

